

Image not found or type unknown



Naturalisation d'un étudiant en CPGE.

Par **meb30**, le **16/07/2009** à **21:20**

Bonjour,

Je vous expose ma situation: je suis marocain actuellement en 1ère année CPGE et je voudrais devenir pilote de ligne. Mais voila, la formation est réservée aux français, ou du moins aux ressortissants des états de l'UE. sachant que je remplis quelques conditions, à savoir avoir été scolarisé pendant au moins 5 ans dans un établissement français et le français étant ma langue maternelle, je vous demande quelles sont mes réelles chances d'être naturalisé.

Cordialement.